

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 26 (1979)
Heft: 5

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bâtiment crée des conditions marginales supplémentaires qui aboutissent à des limitations.

Au point de vue technique de protection, des difficultés naissent dans des bâtiments à plusieurs étages (renversement, surcharges de couverture, etc.), les bâtiments en construction légère ou ceux présentant de grandes ouvertures au rez-de-chaussée (irradiation nucléaire). Un emplacement sous un bâtiment entraîne aussi le plus souvent des difficultés supplémentaires sur le plan des accès (danger de décombres).

La disposition sur un ou deux étages d'une construction est une question de rentabilité, de liaisons internes et de condition locales (renversement, charges de la couverture, situation de la nappe phréatique, etc.). A l'exception de très grandes constructions combinées, la disposition sur un étage est en général plus appropriée. Une affectation à usages multiples au sens de «paix-guerre» avec des locaux remplissant une tâche «pacifique», et réunis fonctionnellement à une construction de protection, conduit sans exception à des solutions qui ne se montrent guère satisfaisantes sous l'angle économique et technique. En revanche, une utilisation intelligente en temps de paix de la construction de protection est parfaitement possible et

Protection et efficacité

L'efficacité des mesures de protection civile peut se prouver. En voici quelques exemples:

- Pendant la Seconde Guerre mondiale, la ville de Stuttgart qui comptait 500 000 habitants, subit 53 attaques aériennes, avec plus de 25 000 tonnes de bombes larguées. Grâce aux mesures de protection adoptées, le nombre de victimes se limita à 4000 «seulement».
- La ville de Pforzheim, 90 000 habitants, se croyait en sécurité loin du front et n'avait pas pris de mesures de protection. Une unique attaque coûta la vie à 17 000 personnes, soit plus d'un cinquième de la population.
- Aujourd'hui, nous savons qu'en Allemagne, au début des bombardements aériens, on déplorait 3 morts par maison détruite. Une fois le programme d'abris de fortune mis en place, le nombre de morts

s'est abaissé à 1,2 et après exécution du programme d'abris, à 0,3 seulement.

- En dépit de toutes ces mesures de protection, la guerre causa de grands ravages parmi la population civile. Tandis que pendant la Première Guerre mondiale, la proportion entre victimes militaires et civiles était de 20:1, elle passa à 1:5 dans la Seconde Guerre mondiale, à 1:1 dans la guerre de Corée, à 1:15 environ dans la guerre du Vietnam et, au cas d'une éventuelle guerre nucléaire, la différence entre ces chiffres ira encore croissant!
- Pourtant, même dans une guerre nucléaire, se protéger avec succès reste possible. Les nombreux essais des Etats-Unis dans le désert du Nevada et ailleurs le prouvent.

On peut donc se protéger. Mais une chance de survie totale et absolue n'existe ni maintenant ni n'existera jamais.

souhaitable, dans la mesure où il n'en résulte pas un amoindrissement de la préparation à l'engagement de ladite construction.

La combinaison de différentes constructions de protection permet en règle générale des solutions plus économiques. Cela est aussi valable en ce sens que le confort de chaque cons-

truction faisant partie de la combinaison peut être amélioré pratiquement sans dépense supplémentaire. Quand la combinaison s'y prête, il en résulte forcément le plus souvent des simplifications sur le plan de l'organisation et des possibilités d'utilisation plus nuancées.

Gottfried Peter



Projecteurs et lampes de secours portatifs CEAG

- avec dispositif de charge intégré ou séparé
- avec ou sans charge rapide
- batteries étanches au Ni-Cd exemptes d'entretien
- portée 100 m
- durée d'éclairage 6 h

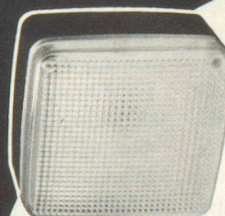
Pour un éclairage sûr



Angst + Pfister

Votre partenaire dans tous les cas

1219 Genève-Le Lignon Téléphone 022 96 42 11
8052 Zürich Telefon 01 50 20 20



Eclairages de secours stationnaires CEAG

- avec vasque transparent à structure prismatique
- au choix avec batterie au Pb ou étanche au Ni-Cd
- batterie protégée contre la décharge complète
- ampoules ou tubes fluorescents
- avec ou sans dispositif électronique de surveillance de fonctionnement (sur demande avec cache pour montage encastré)

Pour un éclairage sûr



Angst + Pfister

Votre partenaire dans tous les cas

1219 Genève-Le Lignon Téléphone 022 96 42 11
8052 Zürich Telefon 01 50 20 20